



JEUDI 07 FEVRIER 2013

VOTE

Pour les candidats et candidates présentés par la C.G.T.M.-SANTE AUX C.A.P.L.

Le 07 FEVRIER 2013, tu auras à élire tes représentants en C.A.P.L. Les camarades que tu auras choisis auront à donner un avis pour tout ce qui concerne ta carrière (notation - titularisation - formation - avancement - discipline, etc...). En 2011, les travailleurs en Martinique ont donné la majorité de leurs suffrages à la CGTM-SANTE aux CAPD ce qui leur permet de siéger en Commission de Réforme qui traite de :

- L'imputabilité au service des accidents de travail, de trajets et maladies professionnelles
- L'attribution du taux d'incapacité reconnaissant le handicap résultant de maladie professionnelle ou d'accident de travail
- La mise en retraite en cas d'invalidité ou d'inaptitude au travail.

Pourquoi choisir les délégués CGTM Santé ?

Les candidats de notre organisation ont été choisis démocratiquement en assemblée générale, afin qu'ils soient bien conscients qu'ils représentent l'ensemble des travailleurs. Nos candidats sont élus pour défendre les intérêts des Travailleurs et non pour agir selon leur propre volonté.

Avec la CGTM Santé fais le choix de délégués qui :

- ☞ Se soumettent aux contrôles des travailleurs;
- ☞ Défendent les intérêts collectifs et individuels ;
- ☞ Refusent de créer des illusions et ne mentent pas aux travailleurs ;
- ☞ Rendent compte de leurs actions ;
- ☞ Sont déterminés et combatifs ;

Pour agir efficacement et sans opportunisme le délégué doit être conscient du contexte dans lequel nous vivons et avoir une ligne directrice.

Les délégués CGTM-Santé sont des travailleurs dévoués à la cause ouvrière et conscients que le gouvernement en place ne nous fait pas de cadeaux, mais au contraire nous dépouille au profit du patronat.

Ils sont de ceux qui disent que pour maintenir les acquis, améliorer les conditions de travail et faire reculer le gouvernement sur les attaques, la mobilisation et la lutte des travailleurs sont indispensables.

Nous savons qu'après les élections, la direction voudra harmoniser par le bas les acquis découlant d'accords locaux. Nous avons fait suffisamment de sacrifices. Rassemblons-nous autour de la CGTM-SANTE défendre nos acquis et les améliorer.

QUELQUES UNES DE NOS REVENDICATIONS

- Suppression du système de quota pour changer de grade (système institué par le gouvernement avec la complicité de certaines organisations syndicales)
- Titularisation des contractuels
- Revalorisation conséquente des Salaires et des pensions et augmentation automatique à chaque variation des prix
- Départ à la retraite à 55 ans à taux plein et abrogation de la Loi Fillon
- 32 heures de travail par semaine sans diminution de salaire (20 h pour le parent qui a des enfants à charge).
- Reconstruction d'hôpitaux ou Maison de Retraite (Saint Joseph, Trinité, Anses d'Arlet, etc...) et réhabilitation des structures existantes, selon les normes parasismiques.
- Remplacement des départs à la retraite et maintien du volume d'emplois
- NON à la suppression des postes des collègues qui partent à la retraite
- NON aux attaques contre le système de Sécurité Sociale, etc...
- OUI à un grand service public modernisé qui réponde aux besoins de la population mais aussi de ses personnels

ALORS, VOTE ET FAIS VOTER C.G.T.M.-SANTE

Pour que la CGTM-Santé ait la majorité des représentants du personnel aux CAPL du CHUM c'est à dire aux CAPL communes au CHLDT, CHLMV et CHUFFE.

Pour signifier clairement au gouvernement, à l'ARS et aux directions ton opposition aux orientations visant à démanteler l'hôpital public et à te faire payer la crise financière du système capitaliste